

PROJET D'APPUI A LA CREATION DE L'INSEED DU TOGO

Date de signature de la convention : 06 mars 2013

Coût du projet : 118 782 000 FCFA,

Date de début de mise en œuvre : 1^{er} mars 2013

Date de fin de mise en œuvre : 31 mars 2014

Bailleurs : Union Européenne

I. Contexte et justification du projet

Le système statistique national demeure peu performant malgré le triplement de ses effectifs en 2009. Une situation qui se traduit par une insuffisance de statistiques fiables et pénalise la qualité du suivi du DSRP et même la préparation des projets d'investissements.

En vue de relever ce défi, le Gouvernement a entrepris des réformes institutionnelles en matière de réhabilitation du Système Statistique National (SSN) depuis 2009. Ainsi la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2009-2013 et un programme pluriannuel des activités statistiques au Togo couvrant la période 2011-2013 ont été adoptés respectivement en 2009 et 2011.

En outre, l'Assemblée nationale a adopté en 2011 la nouvelle loi portant organisation de l'activité statistique (loi 2011-014) qui vise la transformation de la DGSCN en l'INSEED ainsi que la création d'un CNS en vue de faciliter la coordination de la production et de fournir des orientations pluriannuelles sur l'élaboration des statistiques.

II. Objectifs du projet

Appuyer le Ministère en charge de la Direction générale des statistiques et de la comptabilité nationale (DGSCN) du Togo, le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT) à la mise en œuvre de la loi statistique votée en 2011.

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Apporter un appui à la mise en application de la loi sur l'organisation de la statistique au Togo en cohérence avec les orientations de l'UEMOA et les expériences des autres pays de la sous-région ;
- Réorganiser le système statistique national du Togo ;
- Apporter un appui technique à la révision du programme statistique pluriannuel.

III. Principaux résultats attendus

- Le programme pluriannuel des activités statistiques est actualisé.
- Le Conseil National de la Statistique est installé et lancé.
- L'étude de transformation de la DGSCN en Institut National de Statistique et d'Études Economique et Démographique (INSEED) est réalisée et validée.

IV. Stratégie de mise en œuvre

Les bénéficiaires du projet sont en premier lieu le MPDAT qui a la charge d'opérationnaliser la loi 2011-014 et en second lieu, le SSN qui bénéficie d'une meilleure organisation.

V. Résultats obtenus

- Actualisation du PPAS 2011-2013 et élaboration d'une feuille de route pour la formulation de la SNDS 2014-2018 du Togo

Au terme d'un long processus, le Conseil national de la statistique a approuvé le rapport de synthèse des travaux d'actualisation du PPAS 2011-2013.

La feuille de route pour l'élaboration de la deuxième SNDS 2015-2019 du Togo a été approuvée par le Conseil national de la statistique au cours de sa deuxième session.

- Appui pour l'installation et le lancement du Conseil national de la statistique

Le Conseil national de la statistique a été installé le 16 mai 2013. Le CNS a tenu, le 21 novembre 2013, sa deuxième session ordinaire au cours de laquelle, il a approuvé les autres documents suivants : (i) le plan d'action et le projet de budget 2014 du CNS ; (ii) le projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement des comités sectoriels du CNS ; (iii) la feuille de route pour la mise en place opérationnelle de l'INSEED.

- Etude pour la transformation de la DGSCN en un INSEED

Les documents suivants ont été préparés :

- ✓ Projet de décret fixant les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'INSEED ;
- ✓ Projet d'organigramme de l'INSEED ;
- ✓ Projet de statut du personnel y inclus les grilles de rémunération ; - projet de règlement intérieur ;
- ✓ Projet de programme de travail 2015-2017 ;
- ✓ Projet de budget 2015-2017 ;
- ✓ Projet de contrat de performance entre l'Etat et l'INSEED ;
- ✓ Projet de règlement financier et de manuel de procédures administratives, comptables et financières.

Après sept missions d'AFRISTAT à Lomé marquées par quatre réunions du groupe d'experts et deux réunions du comité de validation, tous les documents attendus ont été validés.